

Le 22 mai 2018.

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, mardi le 22 mai 2018, à 18h30, à laquelle sont présents :

Mesdames Roseline Boucher, Nancy Delisle, conseillères

Messieurs Michel Roy conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire, Madame Luce Périard

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Les élus confirment l'envoi de l'avis spécial d'assemblée par courriel.

21-05-18 SIGNATAIRES PROPOSITION BANQUE ROYALE DU CANADA

Il est proposé par M. Michel Roy, secondé par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

Conformément à la résolution numéro 17-05-18 décrétant le choix de la proposition de la firme BANQUE ROYALE DU CANADA pour l'emprunt dans le cadre du financement du règlement d'emprunt numéro 359, la municipalité de Notre-Dame-de-Ham décrète cet emprunt au montant de 951 600 \$.

Et désigne Mme Luce Périard, maire, et Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, comme signataires autorisées ayant tous les droits et pouvoirs au nom de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Luce Périard, maire

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (18h34).

Accepter sur proposition de Mme Nancy Delisle
Secondé par Mme Roseline Boucher

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Luce Périard, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale
Secrétaire trésorière

